



LES VITRINES DE REIMS

1C, Rue Jadart

51100 REIMS

Exercice clos le : 31 décembre 2019

APE : 9499Z

SIRET : 40310817800027

CABINET EGELE & ASSOCIÉS REIMS
A4 ALLÉE ALBERTO SANTOS DUMONT BP 2

Tél : 0326474455

51687 REIMS CEDEX 2

Fax : 0326471513

SOMMAIRE

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Attestation	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
Compte de résultat synthétique	7
	8

ANNEXE COMPTABLE

Annexe des comptes annuels	9
	10

ETATS DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion	24
Capacité d'autofinancement	25
Tableau de financement	26
Synthèse	27
Analyse trésorerie	28
	29

IMPRIMES FISCAUX

Réel Normal	30
	31

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

LES VITRINES DE REIMS

Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 239 261 €
Chiffre d'affaires	926 451 €
Résultat net comptable	-2 693 €

Fait à Reims,
Le 08/06/2020.

EGELE Pierre-Joseph,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	79 584	86 716	-7 132	-8
Autres immobilisations corporelles	14 526	19 839	-5 313	-27
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	20 775	20 775		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 115	3 115		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	118 001	130 446	-12 445	-10
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 618	13 171	-4 553	-35
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	70 223	58 621	11 602	20
Autres (3)	197 655	213 360	-15 705	-7
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	30 000	130 000	-100 000	-77
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	798 430	689 809	108 621	16
Charges constatées d'avance(3)	16 335	19 782	-3 447	-17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 121 260	1 124 742	-3 482	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 239 261	1 255 188	-15 927	-1

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 677	1 677		
Report à nouveau	118 229	150 552	-32 322	-21
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 693	-32 322	29 629	92
SITUATION NETTE	117 213	119 907	-2 693	-2
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	117 213	119 906	-2 693	-2
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	98 127	77 716	20 411	26
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 763	10 163	-400	-4
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 626	405 977	-22 351	-6
Dettes fiscales et sociales	107 022	104 327	2 696	3
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	479 142	496 792	-17 651	-4
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	44 368	40 307	4 060	10
TOTAL DETTES	1 122 048	1 135 282	-13 234	-1
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 239 261	1 255 188	-15 927	-1

(1) Dont à plus d'un an

70 536

(1) Dont à moins d'un an

1 051 512

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

1 135 282

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	80 482	9	43 762	5	36 720	84
Production vendue (biens et services)	845 969	91	820 009	95	25 959	3
Montant net du chiffre d'affaires	926 451	100	863 771	100	62 679	7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	267 500	29	286 312	33	-18 811	-7
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			20 374	2	-20 374	-100
Autres produits	18		99		-81	-82
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 193 968	129	1 170 556	136	23 413	2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	14 827	2	41 409	5	-26 582	-64
Variation de stocks	4 553		4 744	1	-191	-4
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	847 117	91	863 515	100	-16 398	-2
Impôts, taxes et versements assimilés	44 992	5	39 120	5	5 872	15
Salaires et traitements	193 980	21	172 365	20	21 615	13
Charges sociales	63 976	7	56 609	7	7 367	13
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	44 183	5	38 766	4	5 417	14
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	8 804	1	7 006	1	1 798	26
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 222 432	132	1 223 535	142	-1 103	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-28 464	-3	-52 979	-6	24 515	46
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)			1 082		-1 082	-100
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 441	1	3 221		2 220	69
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 441	1	4 302		1 138	26
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 306		1 046		260	25
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 306		1 046		260	25
RÉSULTAT FINANCIER	4 135		3 256		878	27
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-24 329	-3	-49 723	-6	25 393	51
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	22 545	2	18 774	2	3 771	20
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 545	2	18 774	2	3 771	20
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	909		1 373		-464	-34
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	909		1 373		-464	-34
RESULTAT EXCEPTIONNEL	21 636	2	17 401	2	4 235	24
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	1 221 954	132	1 193 631	138	28 322	2
TOTAL DES CHARGES	1 224 647	132	1 225 954	142	-1 306	
Bénéfice ou Perte	-2 693		-32 322	-4	29 629	92

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
 ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
 CRÉDIT BAIL
 LOCATIONS
 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
 ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 Variations de la provision spéciale de réévaluation
 ÉTAT DES STOCKS
 ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
 EFFETS DE COMMERCE
 ENTREPRISES LIÉES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
 CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)
 LES ENGAGEMENTS
 DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
 LES EFFECTIFS
 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
 TRANSFERTS DE CHARGES
 ANNEXES COVID-19
 COMMENTAIRES

	Informations	
	Produites	Non produites
		NS NA
O		
O		
	NS	
O		
O		
	NS	
		NA
		NA
		NA
O		
		NA
		NA
O		
O		
		NA
		NA
		NA
		NA
O		
	NS	
	NS	
O		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 239 260.92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -2 693.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/06/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Pourriez-vous supprimer cette phrase et ajouter un paragraphe Événement post-clôture en indiquant les éléments suivants :

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

L'association a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019.

Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Compte tenu de l'évolution de la situation à la date d'arrêt des comptes, nous ne sommes pas en capacité d'appréhender avec exactitude l'ensemble des éléments pouvant impacter les comptes sur les 12 prochains mois. Néanmoins, malgré les impacts pouvant survenir cela ne devrait pas remettre pas en cause la continuité d'exploitation, et compte tenu des informations disponibles à la date d'arrêt des présents comptes annuels.

L'association des Vitrites de Reims a bénéficié en 2013 d'un don de 11 062.03 € provenant de la clôture du compte bancaire des Oeuvres Sociales du Commerce.

Suite à la décision du Bureau du 3 janvier 2013, ce montant a été affecté à un fonds de solidarité qui sera distribué sous forme d'aide aux adhérents en difficulté (1000 € par adhérent).

Au 31/12/2019, le fonds s'élève à 9763.44€ et est comptabilisé en fonds dédiés, classé dans le poste de dettes financières.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour de ses règlements modificatifs.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 ans
- Installations techniques	2 à 5 ans
- Matériels et outillages industriels	2 à 5 ans
- Matériels et outillages	2 à 3 ans
- Logiciels	1 an
- Matériel de transport	2 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS DIVERSES

Chèques cadeaux périmés ont été constatés en produit pour un montant de 21 789 euros.

Détail des subventions :

Subvention de fonctionnement Ville de Reims pour le Village de Noel et le Village des Artisans : 221 000 €

Subvention Printemps des Arts : 14 000 €

Subvention Fêtons l'été : 4000.20€

Subvention Fêtons l'automne : 9 000 €

Subvention VB : 6 000 €

Subvention saloon CE : 3500€

Subvention locaux vacant : 3750€

Subvention Plan : 2500€

Subvention Coupe du Monde Feminine : 3750€

Total des subventions de fonctionnement : 267 500.20 €

Régime Fiscal de l'Association

L'association est assujettie aux impôts commerciaux.

Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés :

L'association VITRINES DE REIMS ne compte aucun cadre dirigeant rémunéré.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	2 918		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			721 756		30 589
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		26 253		
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		35 402		1 149
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				783 412		31 738
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			20 775		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			3 115		
TOTAL				23 890		
TOTAL GENERAL				810 220		31 738

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			2 918	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					752 345	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				26 253	
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier				36 551	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL					815 150		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				20 775		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				3 115		
TOTAL					23 890		
TOTAL GENERAL					841 958		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 918			2 918
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		635 040	37 721		672 761
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	14 746 27 071	4 176 2 286		18 922 29 357
	TOTAL	676 856	44 183		721 039
	TOTAL GENERAL	679 774	44 183		723 958

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier inf. Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES STOCKS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	13 170.83		4 552.76	8 618.07
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	13 170.83		4 552.76	8 618.07

ACTIF CIRCULANT

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 115		3 115
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	15 270	15 270	
	Autres créances clients	67 693	67 693	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	352	352	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	67 012	67 012	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	130 291	130 291	
	Charges constatées d'avance	16 335	16 335	
TOTAUX		300 068	296 953	3 115
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 335
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	16 335

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	105 763
Disponibilités	
TOTAL	105 763

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Tableau de variation des fonds dédiés :

	01/01/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Fonds de solidarité	10 163	0	400	9763

Au 31/12/2019, le fonds s'élève à 9763.44€ et est comptabilisé en fonds dédiés, classé dans le poste de dettes. Etant donné le caractère non significatif des indemnités de fin de carrière, elles ne nécessitent pas de mention spécifique.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	98 127		70536	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	9 763	9 763		
Fournisseurs & comptes rattachés	383 626	383 626		
Personnel & comptes rattachés	17 876	17 876		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	24 531	24 531		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	62 051	62 051		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 564	2 564		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	479 142	479 142		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	44 368	44 368		
TOTAUX	1 122 048	1 051 512	70536	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exer.	29 589			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	44 368
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	44 368

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 091
Dettes fiscales et sociales	26 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	259 683

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés pour l'exercice 2019 s'élèvent à 6 000 € TTC

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
MAZARS REIMS	6 000	5 800
TOTAL	6 000	5 800

LES EFFECTIFS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	5.00	5.00
Ingénieurs et cadres	1.00	1.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	4.00	4.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

COMMENTAIRE

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

NEANT

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	926 451	100	863 771	100	62 679	7
Ventes de marchandises	80 482	100	43 762	100	36 720	84
- Coût d'achat des march. vendues	19 380	24	46 153	105	-26 773	-58
MARGE COMMERCIALE	61 102	76	-2 392	-5	63 493	
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	845 969	100	820 009	100	25 959	3
PRODUCTION DE L'EXERCICE	845 969	100	820 009	100	25 959	3
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	926 451	100	863 771	100	62 679	7
- Matières premières - Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	845 969	100	820 009	100	25 959	3
MARGE BRUTE TOTALE	907 071	98	817 618	95	89 453	11
- Autres achats	19 199	2	14 374	2	4 825	34
- Charges externes	827 918	89	849 141	98	-21 223	-2
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	59 954	6	-45 897	-5	105 851	231
Subventions d'exploitation	267 500	29	286 312	33	-18 811	-7
- Impôts, taxes et versements assimilés	44 992	5	39 120	5	5 872	15
- Salaires et traitements	193 980	21	172 365	20	21 615	13
- Charges sociales	63 976	7	56 609	7	7 367	13
Total	-35 448	-4	18 218	2	-53 666	-295
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	24 506	3	-27 680	-3	52 185	189
Reprises sur dép., prov., amorts + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation	18		20 374 99	2	-20 374 -81	-100 -82
- Dotations amort. et dépréciations	44 183	5	38 766	4	5 417	14
- Autres charges d'exploitation	8 804	1	7 006	1	1 798	26
Total	-52 970	-6	-25 299	-3	-27 670	-109
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-28 464	-3	-52 979	-6	24 515	46
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	5 441 1 306	1	4 302 1 046		1 138 260	26 25
Total	4 135		3 256		878	27
RÉSULTAT COURANT	-24 329	-3	-49 723	-6	25 393	51
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)	22 545 909	2	18 774 1 373	2	3 771 -464	20 -34
Total	21 636	2	17 401	2	4 235	24
RÉSULTAT EXERCICE	-2 693		-32 322	-4	29 629	92

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Valeur au 31/12/19	Valeur au 31/12/18
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	24 506	-27 680
+ Transferts de charges d'exploitation		20 374
+ Autres produits d'exploitation	18	99
- Autres charges d'exploitation	8 804	7 006
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	5 441	4 302
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	1 306	1 046
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	22 545	18 774
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	909	1 373
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	41 490	6 444
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	44 183	38 766
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-2 693	-32 322

TABLEAU DE FINANCEMENT

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	41 490
		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	41 490
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	31 738	Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations financières	
Prélèvements des comptes courants		Apports comptes courants	
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)	29 589	Emprunts réalisés	50 000
TOTAL EMPLOIS	61 327	TOTAL RESSOURCES	91 490

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés

a augmenté de 30 163

Augmentation actif circulant		Diminution actif circulant	12 103
Diminution dettes	33 645	Augmentation dettes	
TOTAL	33 645	TOTAL	12 103

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a augmenté de 21 542

Augmentation de la trésorerie	8 621	Diminution de la trésorerie	
-------------------------------	-------	-----------------------------	--

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de 8 621

SYNTHÈSE

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	926 451	863 771	840 802	62 679	7
Ventes de marchandises	80 482	43 762	111 466	36 720	84
Production de l'exercice	845 969	820 009	729 336	25 959	3
Marge commerciale	61 102	-2 392	85 962	63 493	
Marge globale	907 071	817 618	815 297	89 453	11
Valeur ajoutée	59 954	-45 897	-61 899	105 851	-231
Excédent brut d'exploitation	24 506	-27 680	26 558	52 185	-189
Amortissements et provisions	44 183	38 766	43 072	5 417	14
Résultat d'exploitation	-28 464	-52 979	-21 139	24 515	46
Résultat financier	4 135	3 256	1 812	878	27
Résultat courant	-24 329	-49 723	-19 327	25 393	51
Résultat exceptionnel	21 636	17 401	36 574	4 235	24
Résultat net de l'exercice	-2 693	-32 322	17 247	29 629	92

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	41 490	6 444	60 319	35 046	544
Fonds de roulement net global	110 079	79 916	60 743	30 163	38
Besoin en fonds de roulement	-718 350	-739 892	-694 022	21 542	-3
Trésorerie	828 430	819 809	754 765	8 621	1

RATIOS		Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1	
		Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients	(en jours)	27	25	35	2	9
Crédit fournisseurs	(en jours)	138	155	143	-17	-11
Rotation stocks	(en jours)	162	104	256	58	56
Autonomie financière						-10
Capacité de remboursement				3		443
Taux d'endettement		1	1			26
Rentabilité financière						-93
Rentabilité commerciale						-100

ANALYSE TRESORERIE

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

▮ L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) EST DE

Compte tenu des variations d'inventaire :

- des stocks de produits, en-cours
- des stocks d'approvisionnement
- des stocks de marchandises

Compte tenu des autres produits et charges de gestion courantes

▮ L'APPORT D'ARGENT DE L'EXPLOITATION A ÉTÉ DE (Ventes - achats d'exploitation)

	24 506
-	
+	
+	4 553
+	-8 786

20 272	100 %
--------	-------

FLUX FINANCIERS	Sorties	Entrées		
Produits financiers, Agios, Intérêts C.T.		5 441		
Intérêts des emprunts	1 306			
Remboursement capital	29 589			
TOTAL ANNUITÉS ET AGIOS	30 895	5 441	-25 454	126
Achats d'immobilisations				
- Incorporelles				
- Corporelles	31 738			
- Financières				
Cessions d'immobilisations				
Emprunts nouveaux		50 000		
Subventions d'investissement				
TOTAL INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS	31 738	50 000	18 262	-90
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	909	22 545	21 636	-107
TOTAL APPORTS/PRÉLÈVEMENTS NET DES ASSOCIÉS				
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS ET PARTICIPATION				
TOTAL GÉNÉRAL	63 542	98 258	Variation de trésorerie nette globale	34 716

Cette variation de trésorerie nette globale se traduit par :

Une amélioration des disponibilités de	8 621
Une diminution des créances de	-7 550
Une diminution des dettes fournisseurs et dettes à court terme de	-33 645

IMPRIMES FISCAUX



N° 11084* 21

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)Formulaire à déposer
en double exemplaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 - SD
2020

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/19	et clos le	31/12/19	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
LES VITRINES DE REIMS 1C, Rue Jadart 51100 REIMS					
SIRET 4 0 3 1 0 8 1 7 8 0 0 0 2 7			Mél : contact@vitrinesdereims.com		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées		Autres organisations fonctionnant par ad		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %	
				Déficit	
				2 693	
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom / Adresse					
N°					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON X Si oui, indication du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
Cabinet EGELE & Associés REIMS A4 Allée Alberto Santos Dumont BP 247 51687 REIMS CEDEX 2					
Tél : 0326474455			Tél :		
OGA/OMGA			Viseur conventionné		
(Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 08/06/20 Lieu : REIMS		
			Qualité et nom du signataire : President MR MANSENAL		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : <u>LES VITRINES DE REIMS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>1C, Rue Jadart 51100 REIMS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 0 3 1 0 8 1 7 8 0 0 0 2 7</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 918	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	752 345	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	62 804	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	20 775
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 115
			TOTAL (II)	BJ	BK	841 958
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	8 618	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	82 964	
		Autres créances (3)	BZ	CA	197 655	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	30 000	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	798 430		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	16 335		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 134 001		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 975 959	736 698	1 239 261
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		LES VITRINES DE REIMS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	1 677	
	Report à nouveau			DH	118 229	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-2 693	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	117 213	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	9 763	
	TOTAL (III)			DR	9 763	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	98 127	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	383 626	
	Dettes fiscales et sociales			DY	107 022	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	479 142	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	44 368	
TOTAL (IV)			EC	1 112 285		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 239 261		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 014 158	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : LES VITRINES DE REIMS							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	80 482	FB		FC	80 482	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	845 969	FH		FI	845 969	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	926 451	FK		FL	926 451	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	267 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP		
	Autres Produits (1) (11)						FQ	18	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 193 968	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	14 827	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	4 553	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	847 117	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	44 992	
	Salaires et traitements *						FY	193 980	
	Charges sociales (10)						FZ	63 976	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	44 183	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	8 804	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 222 432	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-28 464		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5 441	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
		Total des produits financiers (V)				GP	5 441		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 306	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
		Total des charges financières (VI)				GU	1 306		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	4 135		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-24 329		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>LES VITRINES DE REIMS</u>			Néant ☐ *						
			Exercice N						
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	22 545					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB						
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC						
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	22 545					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	909					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF						
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG						
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	909					
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	21 636					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ						
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 221 954					
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 224 647					
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	-2 693					
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G				
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP				
			- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC					
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD					
	(9)	Dont transfert de charges			A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	8 777			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6		Obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin		A7					
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N					
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					
CHARG. EXCEPT. SUR OPERAT. GES			859						
DONS, LIBERALITES			50						
PRODUITS EXCEPTIONNELS				756					
AUTRES PROD. EXCEPT. SUR OP. G				21 789					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N					
			Charges antérieures	Produits antérieurs					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										LES VITRINES DE REIMS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations											
						1				2				3							
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ				D8				D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 918			KE				KF							
CORP	Terrains					KG				KH				KI							
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]		L9		KJ				KK				KL						
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]		M1		KM				KN				KO						
		Installations gales, agencements*, aménagements des constructions	[Dont Composants]		M2		KP				KQ				KR						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]		M3		KS	721 756			KT				KU	30 589					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	26 253			KW				KX						
		Matériel de transport *					KY				KZ				LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	35 402			LC				LD	1 149					
		Emballages récupérables et divers *					LE				LF				LG						
	Immobilisations corporelles en cours					LH				LI				LJ							
	Avances et acomptes					LK				LL				LM							
	TOTAL III					LN	783 412			LO				LP	31 738						
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M				8T						
Autres participations					8U	20 775			8V				8W								
Autres titres immobilisés					1P				1R				1S								
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 115			1U				1V								
TOTAL IV					LQ	23 890			LR				LS								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	810 220			ØH				ØJ	31 738							
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
						par virements de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
						1				2				3							
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN				CØ				DØ							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO				LV				LW	2 918						
CORP	Terrains					IP				LX				LY							
	Constructions	Sur sol propre			IQ				MA				MB								
		Sur sol d'autrui			IR				MD				ME								
		Inst. gales, agencements et am. des constructions			IS				MG				MH								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT				MJ	752 345			MK							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU				MM	26 253			MN							
		Matériel de transport				IV				MP				MQ							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS	36 551			MT							
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV				MW							
	Immobilisations corporelles en cours					MY				MZ				NA							
	Avances et acomptes					NC				ND				NE							
	TOTAL III					IY				NG	815 150			NH							
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ				ØU				M7						
Autres participations					IØ				ØX	20 775			ØY								
Autres titres immobilisés					I1				2B				2C								
Prêts et autres immobilisations financières					I2				2E	3 115			2F								
TOTAL IV					I3				NJ	23 890			NK								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4				ØK	841 958			ØL								

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Exercice N clos le 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : LES VITRINES DE REIMS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>LES VITRINES DE REIMS</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		2 918	PF			PG			PH	2 918
Terrains			PI			PJ			PK			PL	
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ	
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	635 040		QA	37 721		QB			QC	672 761
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	14 746		QE	4 176		QF			QG	18 922
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	27 071		QM	2 286		QN			QO	29 357
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT	
TOTAL III			QU	676 856		QV	44 183		QW			QX	721 039
TOTAL GENERAL (I + II+ III)			ØN	679 774		ØP	44 183		ØQ			ØR	723 958

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY) NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise LES VITRINES DE REIMS								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	10 163	5W		5X	400	5Y	9 763	
	TOTAL II	5Z	10 163	TV		TW	400	TX	9 763	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	12 740	6U		6V		6W	12 740	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	12 740	TY		TZ		UA	12 740	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	22 904	UB		UC	400	UD	22 504	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF	400					
		UG		UH						
		UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : LES VITRINES DE REIMS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	3 115	UV		UW	3 115		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	15 270	15 270					
	Autres créances clients			UX	67 693	67 693					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	352	352					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	67 012	67 012					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	130 291	130 291					
	Charges constatées d'avance			VS	16 335	16 335					
TOTAUX			VT	300 068	VU	296 953	VV	3 115			
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	98 127			98 127				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	383 626	383 626							
Personnel et comptes rattachés		8C	17 876	17 876							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	24 531	24 531							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	62 051	62 051						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 564	2 564						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	479 142	479 142							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	44 368	44 368							
TOTAUX		VY	1 112 285	VZ	1 014 158	98 127					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	50 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	29 589	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : LES VITRINES DE REIMS				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2019	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB				
	Amendes et pénalités		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW			
			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) à long terme { - imposées aux taux de 0 %								I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme								ZN	
	{ - Plus-values soumises au régime des fusions								WN	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	XR			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								WR		
TOTAL I								WS		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)								WV
		- imposées au taux de 0 %								WH
		- imposées au taux de 19 %								WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XA	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZX	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*								ZY	
	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)								K9	
	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)								L2	
	J.E.I. (art.44 sexies A)								L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)								L6	
S.I.I.C. (art. 208C)								K3		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)								PA		
Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)								ØV		
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)								XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)								PP		
Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)								PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	Créance dégagee par le report en arriere de déficit								ZI	
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)								XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		
								XO	2 693	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise <u>LES VITRINES DE REIMS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	50 648
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	50 648
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	2 693
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	53 341
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	25 272
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>LES VITRINES DE REIMS</u>												Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	150 552	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-32 322			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
			ZF										
	TOTAL I	ØF	118 229			TOTAL II	ZH	118 229					
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance							YT	92 684				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		XQ	79 405				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	921				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	16 601				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES	2 782	ST	657 506				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	847 117				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	801				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	44 191				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	44 992				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	182 940				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	155 040				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *							ØB	190 746				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%				
	- Numéro de centre agréé *					XP							
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)								ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : LES VITRINES DE REIMS						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : <u>LES VITRINES DE REIMS</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	N-1					
	sur 3 ans au titre de	N-2				
	N-1					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
	TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

Désignation de l'entreprise : LES VITRINES DE REIMS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'IS
② Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>LES VITRINES DE REIMS</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : LES VITRINES DE REIMS										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019				et clos le : 31/12/2019				Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								YP	5		
Dont apprentis								YF			
Dont handicapés								YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	926 451		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT			
TOTAL 1								OX	926 451		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	18		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE			
Subventions d'exploitation reçues								OF	267 500		
Variation positive des stocks								OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT			
TOTAL 2								OM	267 518		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								ON	34 026		
Variation négative des stocks								OQ	4 553		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	747 988		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	8 804		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY			
TOTAL 3								OJ	795 371		
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)								OG	398 598		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.								SA	398 598		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre								EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)								GX	926 451		
Effectifs au sens de la CVAE *								EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HX			
Période de référence								GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9		
Date de cessation								HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

** Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.*



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

N° SIRET

4 0 3 1 0 8 1 7 8 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

LES VITRINES DE REIMS

ADRESSE (voie)

1C, Rue Jadart

CODE POSTAL

51100

VILLE

REIMS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2020



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET : 4 0 3 1 0 8 1 7 8 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LES VITRINES DE REIMS

ADRESSE (voie) 1C, Rue Jadart

CODE POSTAL 51100

VILLE REIMS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise LES VITRINES DE REIMS

Numéro siret 40310817800027

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne WQ)</u>	
TOTAL		

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne XG)</u>	
TOTAL		

Désignation de l'entreprise LES VITRINES DE REIMS
Numéro de siret 40310817800027

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Montant
DIVERS - PROD. A RECEVOIR	105 763
Total des produits à recevoir	105 763

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Montant
FOURNIS. FACT NON PARVENUES	233 091
PERS. CONGES A PAYER	17 876
ORG.SOC. CONGES A PAYER	7 396
AUTRES CHARGES A PAYER	1 049
CET A PAYER	270
Total des charges à payer	259 683

Désignation de l'entreprise LES VITRINES DE REIMS
Numéro de siret 40310817800027

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			16 335		
Total des charges constatées d'avance			16 335		

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise LES VITRINES DE REIMS
Numéro de siret 40310817800027

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			44 368		
Total des produits constatés d'avance			44 368		

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

LES VITRINES DE REIMS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

M A Z A R S

37 Rue René Cassin – BEZANNES – CS 30009 – 51726 REIMS CEDEX

Téléphone 03 26 79 75 00 – Télécopie 03 26 79 74 74

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE (INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION DE CHAMPAGNE) ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES (COMPAGNIE DE REIMS) - CAPITAL DE 915 000 EUROS - 343 281 820 RCS REIMS

LES VITRINES DE REIMS

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 1C, rue Jadart – 51100 REIMS

N° SIREN : 403 108 178

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association LES VITRINES DE REIMS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES VITRINES DE REIMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutifs de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

LES VITRINES DE REIMS

*Comptes Annuels
Exercice clos
le 31 décembre 2019*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le traitement des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration arrêté le 11 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

LES VITRINES DE REIMS

*Comptes Annuels
Exercice clos
le 31 décembre 2019*

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

LES VITRINES DE REIMS

Comptes Annuels
Exercice clos
le 31 décembre 2019

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bezannes, le 14 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



Signature numérique
de Nathalie FENART
Date : 2020.09.14
13:16:40 +02'00'

NATHALIE FÉNART

BILAN - ACTIF

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	79 584	86 716	-7 132	-8
Autres immobilisations corporelles	14 526	19 839	-5 313	-27
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	20 775	20 775		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 115	3 115		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	118 001	130 446	-12 445	-10
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 618	13 171	-4 553	-35
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	70 223	58 621	11 602	20
Autres (3)	197 655	213 360	-15 705	-7
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	30 000	130 000	-100 000	-77
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	798 430	689 809	108 621	16
Charges constatées d'avance(3)	16 335	19 782	-3 447	-17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 121 260	1 124 742	-3 482	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 239 261	1 255 188	-15 927	-1

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 677	1 677		
Report à nouveau	118 229	150 552	-32 322	-21
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 693	-32 322	29 629	92
SITUATION NETTE	117 213	119 907	-2 693	-2
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	117 213	119 906	-2 693	-2
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	98 127	77 716	20 411	26
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 763	10 163	-400	-4
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 626	405 977	-22 351	-6
Dettes fiscales et sociales	107 022	104 327	2 696	3
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	479 142	496 792	-17 651	-4
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	44 368	40 307	4 060	10
TOTAL DETTES	1 122 048	1 135 282	-13 234	-1
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 239 261	1 255 188	-15 927	-1

(1) Dont à plus d'un an

70 536

(1) Dont à moins d'un an

1 051 512

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

1 135 282

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	80 482	9	43 762	5	36 720	84
Production vendue (biens et services)	845 969	91	820 009	95	25 959	3
				95		
Montant net du chiffre d'affaires	926 451	100	863 771	100	62 679	7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	267 500	29	286 312	33	-18 811	-7
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			20 374	2	-20 374	-100
Autres produits	18		99		-81	-82
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 193 968	129	1 170 556	136	23 413	2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	14 827	2	41 409	5	-26 582	-64
Variation de stocks	4 553		4 744	1	-191	-4
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	847 117	91	863 515	100	-16 398	-2
Impôts, taxes et versements assimilés	44 992	5	39 120	5	5 872	15
Salaires et traitements	193 980	21	172 365	20	21 615	13
Charges sociales	63 976	7	56 609	7	7 367	13
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	44 183	5	38 766	4	5 417	14
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	8 804	1	7 006	1	1 798	26
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 222 432	132	1 223 535	142	-1 103	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-28 464	-3	-52 979	-6	24 515	46
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)			1 082		-1 082	-100
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 441	1	3 221		2 220	69
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 441	1	4 302		1 138	26
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 306		1 046		260	25
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 306		1 046		260	25
RÉSULTAT FINANCIER	4 135		3 256		878	27
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-24 329	-3	-49 723	-6	25 393	51
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	22 545	2	18 774	2	3 771	20
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 545	2	18 774	2	3 771	20
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	909		1 373		-464	-34
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	909		1 373		-464	-34
RESULTAT EXCEPTIONNEL	21 636	2	17 401	2	4 235	24
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	1 221 954	132	1 193 631	138	28 322	2
TOTAL DES CHARGES	1 224 647	132	1 225 954	142	-1 306	
Bénéfice ou Perte	-2 693		-32 322	-4	29 629	92

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 239 260.92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -2 693.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/06/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

L'association a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019.

Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Compte tenu de l'évolution de la situation à la date d'arrêt des comptes, nous ne sommes pas en capacité d'appréhender avec exactitude l'ensemble des éléments pouvant impacter les comptes sur les 12 prochains mois. Néanmoins, malgré les impacts pouvant survenir cela ne devrait pas remettre pas en cause la continuité d'exploitation, et compte tenu des informations disponibles à la date d'arrêt des présents comptes annuels.

L'association des Vitrites de Reims a bénéficié en 2013 d'un don de 11 062.03 € provenant de la clôture du compte bancaire des Oeuvres Sociales du Commerce.

Suite à la décision du Bureau du 3 janvier 2013, ce montant a été affecté à un fonds de solidarité qui sera distribué sous forme d'aide aux adhérents en difficulté (1000 € par adhérent).

Au 31/12/2019, le fonds s'élève à 9763.44€ et est comptabilisé en fonds dédiés, classé dans le poste de dettes financières.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour de ses règlements modificatifs.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 ans
- Installations techniques	2 à 5 ans
- Matériels et outillages industriels	2 à 5 ans
- Matériels et outillages	2 à 3 ans
- Logiciels	1 an
- Matériel de transport	2 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS DIVERSES

Chèques cadeaux périmés ont été constatés en produit pour un montant de 21 789 euros.

Détail des subventions :

Subvention de fonctionnement Ville de Reims pour le Village de Noel et le Village des Artisans : 221 000 €
Subvention Printemps des Arts : 14 000 €
Subvention Fêtons l'été : 4000.20€
Subvention Fêtons l'automne : 9 000 €
Subvention VB : 6 000 €
Subvention saloon CE : 3500€
Subvention locaux vacant : 3750€
Subvention Plan : 2500€
Subvention Coupe du Monde Feminine : 3750€
Total des subventions de fonctionnement : 267 500.20 €

Régime Fiscal de l'Association

L'association est assujettie aux impôts commerciaux.

Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés :
L'association VITRINES DE REIMS ne compte aucun cadre dirigeant rémunéré.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	2 918			
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			721 756		30 589	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		26 253			
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique		35 402		1 149	
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				783 412		31 738	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			20 775			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			3 115			
TOTAL				23 890			
TOTAL GENERAL				810 220		31 738	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			2 918	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					752 345	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				26 253	
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier				36 551	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL						815 150	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					20 775	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					3 115	
TOTAL						23 890	
TOTAL GENERAL						841 958	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 918			2 918
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		635 040	37 721		672 761
Autres immobs corporelles		14 746	4 176		18 922
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		27 071	2 286		29 357
Emballages récupérables divers					
TOTAL		676 856	44 183		721 039
TOTAL GENERAL		679 774	44 183		723 958

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements										
TOTAL										
A. Immob. incorpor.									TOTAL	
Terrains										
Constr.	Sur sol propre									
	Sur sol autrui									
	Inst. agenc. et amén.									
Inst. techn. mat. et outillage										
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div									
	Matériel transport									
	Mat. bureau mobilier inf.									
	Emballages réc. divers									
TOTAL										
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL GÉNÉRAL										
Total général non ventilé										

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES STOCKS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	13 170.83		4 552.76	8 618.07
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	13 170.83		4 552.76	8 618.07

ACTIF CIRCULANT

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 115		3 115
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	15 270	15 270	
	Autres créances clients	67 693	67 693	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	352	352	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	67 012	67 012	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	130 291	130 291	
	Charges constatées d'avance	16 335	16 335	
TOTAUX		300 068	296 953	3 115
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 335
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	16 335

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	105 763
Disponibilités	
TOTAL	105 763

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Tableau de variation des fonds dédiés :

	01/01/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Fonds de solidarité	10 163	0	400	9763

Au 31/12/2019, le fonds s'élève à 9763.44€ et est comptabilisé en fonds dédiés, classé dans le poste de dettes. Etant donné le caractère non significatif des indemnités de fin de carrière, elles ne nécessitent pas de mention spécifique.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine	98 127	27 591	70 536	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	9 763	9 763		
Fournisseurs & comptes rattachés	383 626	383 626		
Personnel & comptes rattachés	17 876	17 876		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	24 531	24 531		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	62 051	62 051		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 564	2 564		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	479 142	479 142		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	44 368	44 368		
TOTAUX	1 122 048	1 051 512	70 536	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exer.	29 589			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	44 368
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	44 368

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 091
Dettes fiscales et sociales	26 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	259 683

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés pour l'exercice 2019 s'élèvent à **6 000 € TTC**

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
MAZARS REIMS	6 000	5 800
TOTAL	6 000	5 800

LES EFFECTIFS

R00107 - LES VITRINES DE REIMS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	5.00	5.00
Ingénieurs et cadres	1.00	1.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	4.00	4.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

LES VITRINES DE REIMS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

M A Z A R S

37 Rue René Cassin – BEZANNES – CS 30009 – 51726 REIMS CEDEX

Téléphone 03 26 79 75 00 – Télécopie 03 26 79 74 74

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE (INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION DE CHAMPAGNE) ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES (COMPAGNIE DE REIMS) - CAPITAL DE 915 000 EUROS - 343 281 820 RCS REIMS

LES VITRINES DE REIMS

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 1C, rue Jadart - 51100 REIMS

N° SIREN : 403 108 178

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative
à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

LES VITRINES DE REIMS

Réunion de l'organe délibérant
relative
à l'approbation des comptes
de l'exercice clos
le 31 décembre 2019

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Membres de l'Association LES VITRINES DE REIMS,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Personne concernée : Monsieur Patrice CADOUX, Président d'Honneur de votre Association

Monsieur Patrice CADOUX, Président d'Honneur des VITRINES DE REIMS, a réalisé des prestations pour la mise en place du Village de Noël 2019. Votre Association a comptabilisé une charge au titre de 2019 d'un montant de 10 250 €.

Fait à Bezannes, le 14 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS



Signature numérique
de Nathalie FÉNART
Date : 2020.09.14
13:17:18 +02'00'

NATHALIE FÉNART